

**Arrêté du 1^{er} septembre 2016 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au Service Administratif Régional
de la cour d'appel de Pau**

NOR : JUSB1625080A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

Vu l'arrêté du 1^{er} août 2016, portant cessation de fonctions et nominations (régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de Pau ;

ARRÊTE

Article 1

Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 1^{er} août 2016, portant cessation de fonctions et nomination (régisseur d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de Pau, sont rapportées.

Article 2

M. Frédéric PIERRE, secrétaire administratif du 2^{ème} grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommé régisseur titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Pau.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Pau, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 1^{er} septembre 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK